

Syndicat Départemental EAU47

Procès-verbal du Comité Syndical du 22 septembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-deux septembre à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Saint Clair » à Port Sainte Marie sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

Date de convocation : 15/09/2022

Nombre de délégués en exercice : 298

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames et Messieurs : Jean-Louis COUREAU (Puymirol), Françoise LABORDE (La Sauvetat sur Lède), Jean-Pierre VICINI (Thouars sur Garonne), Julie CASTILLO (Casteljaloux), Guillaume LEPERS (Villeneuve sur Lot), Jean-Pierre MOULY – 2 voix (Fumel et SI La Lémance) et Pierre IMBERT (Caumont sur Garonne).

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÊLON et Christian GIRARDI (Aiguillon), Michel GRIMAUD (Allemans du Dropt), Bernadette NICOMÈDE SNOECK (Allez et Cazeneuve, Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Lionel LABARTHE (Andiran), Jeanne CHEVALIER (Anzex), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Alain UNAL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Yves SABOURIN (Beauziac), Pascal MOURGUES (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Jacques DUBICKI – 2 voix (Blanquefort sur Briolance et SI la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Martin LAVOYER (Brugnac), Jean-Louis MOLINIÉ (Buzet sur Baïse), Nicole GERION (Cahuzac), Elisabeth PICHARD (Cancon), Jean REDON (Cassignas), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Martine GLAUNEZ (Castelnaud de Gratecambe), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Valérie NODON DE MONBARON (Cauzac), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Michel MASSET (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Jocelyne PAUTRAT (Dévillac), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Olivier AILLET (Engayrac), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espies), Gilbert DUFOURG (Fauillet), Brigitte CERVERA (Fieux), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hautefage la Tour), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Christine PUJOL (La Croix Blanche), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Adrien BEAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Gabriel SAINT MEZARD (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Joël BERNARD (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno

LAZZARINI (Le Lédat), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Michel MAURIES (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Alain LARQUEY (Longueville), Thierry ZAMBONI (Lusignan Petit), Alain PASCAL (Marmande), Bernard BARRIERES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jacques CHAPOLARD (Mézin), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbahus), Francis MALISANI (Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), André MESSINES (Monheurt), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Jean-Michel BOSC (Montastruc), Serge LESCOMBE (Montauriol), William BALDI (Montesquieu), Henri de COLOMBEL (Montgaillard), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Pascal DANDY (Monviel), Jean-Claude BLOUET (Moustier), Hugues DAVID et Daniel ESSERTEL (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Henri MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Jean-Marc SCHMITZ (Penne d'Agenais), Isabelle TEULIÈRE (Pindères), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Joël CHRETIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Christiane LAFAYE LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Daniel TEULLET (Razimet), Alain LALANNE (Réaup Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDU (Saint Beauzeil), Janine CHAPPERT (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Jeanine MARSAT (Saint Front sur Lémance), Denis MORVAN (Saint Géraud), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Michel JAY (Saint Pierre sur Dropt), Marie-Thérèse MEROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE (Saint Sylvestre sur Lot), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Antoine MILANESE et Abdelbaki MOHAND O'AMAR (Sainte Bazeille), Christine MERLIN CHABOT (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségalas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Patrick TONIN (Sos), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins), Alain ROLAND (Tourliac), Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ (Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Denis BERTRAND (Villefranche du Queyran), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot), Guillaume MOLIÉRAC (Villeréal), Brigitte RIBERA (Xaintrailles).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Stéphane ROSSATO (suppléant à Damazan), Léopold TALOU (élu de Laroque Timbaut), Jean-Michel HUET (élu de Saint Léon) et Martine MASSOU (élue de Saint Salvy).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Jean-Marie PONS (Allons) Pierre ALLEMAND (Anthé), Françoise MARBOTTE (Armillac), Romain JOLLY (Auradou), Valérie TONIN (Barbaste), Patrick ROUX (Beauville), Damien LELAURAIN (Bias), Patrice LALO (Blaymont), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Véronique PITTON et Christian GILLET (Casseneuil), Didier RIVIÈRE (Castella), Pierre SICAUD (Castillonès), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE - 2 voix (Cuzorn et Si La Lémance), Yolande MARIA (Dolmayrac), Serge BERTHOUMIEUX (Dondas), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Fréгимont), Maxime ALBASI (Fumel),

Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Louis TONICELLO (La Sauvetat de Savères), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Marc BIRAU (Labretonie), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), François BOUYOU (Mazières Naresse), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Henri CORBEL et Patrick FERRÉ (Monflanquin), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Laurent AUROUX (Montaut), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), Yoann KEMPEN (Moulinet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-François BONNET (Penne d'Agenais), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Guillaume MIOSSEC (Pinel Hauterive), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villéral), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Christelle BAISIR (Saint Georges), Guy GRIALOU (Saint Jean de Thurac), Alexandre RAYMOND (Saint Léon), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Thierry VALETTE (Saint Martin de Beauville), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Jean-Paul BARREAU (Saint Maurin), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Aurore MOLIÉ (Saint Romain le Noble), Marc PÉNICAUD (Saint Salvy), Mathieu DELIGNAC (Saint Sernin), Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Jeannine DOTTOR (Saint Urcisse), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Thierry DELPECH (Tayrac), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Alexandre BOUSQUET (Varès), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Freddy GUEUDIN et Michel LAVILLE (Villeneuve sur Lot), Alain DALLA MARIA (Villemont), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil) et Didier VAYSSIÈRE (SI La Lémance).

Les services du Syndicat étaient représentés par :

Mesdames et Messieurs Gérard PENIDON (Directeur Général des Services), Karine ROMERO (Directrice Générale Adjointe Affaires Générales), Laurent CASONATO (Directeur Général Adjoint Technique), Alexandra BRAAK (Responsable du Service Public d'Assainissement Non Collectif), Lionel SEMPÉ et Océane GARRIC (Service du Contrôle DSP), Yann MONTAZEL (Chargé de Mission Schéma Directeur de Ressources et d'Alimentation en Eau Potable), Marc AEBY (Technicien Maîtrise d'Ouvrage), Barbara LACOSTE et Emmanuelle ROY (Service Études et Règlementation) et Brigitte FRAMARIN SOCA (Service Administration Générale).

Les exploitants étaient représentés par :

Pour la régie d'Exploitation EAU47 : Nicolas BABIN.
Pour AGUR : Jean-Baptiste FAGALDE et Sébastien PELÉ.
Pour SAUR : Jean-Dominique BOMPA.
Pour VEOLIA : Daniel BARY et Pierre TRUCCHI.

Secrétaire de Séance : Christian GIRARDI (Aiguillon).

Le Procès-verbal de la réunion du 23 juin 2022 est adopté à l'unanimité sans correction.

La séance du jour s'est déroulée selon les thématiques suivantes :

- Administration Générale
- Délégation des Services Publics
- Règlementation
- Informations et Questions diverses

Les diaporamas de la séance sont joints au présent procès-verbal.

En préambule, le Directeur présente deux nouveaux agents qui ont intégré les équipes d'EAU47 début septembre 2022 :

- Yann MONTAZEL qui sera chargé de mission pour le Schéma Directeur de Ressources et d'Alimentation en Eau Potable,
- Marc AEBY : Technicien Maîtrise d'Ouvrage au service Eau Potable Assainissement Collectif en charge des territoires de Nord de Marmande et de Garonne.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération n°22-064-C

1. Désignation des délégués au Comité Syndical

Pour divers motifs (élections municipales partielles, changement de délégués, ...) certains délégués ont été remplacés par les collectivités adhérentes et désignés par leurs organes délibérants. Le Comité syndical a installé les délégués suivants :

TERRITOIRE DE L'ALBRET : délégués d'Albret Communauté (délibérations du 29/06/2022 et du 21/09/2022) au Comité Syndical EAU47

Commune	Ancien délégué	Nouveau délégué
Réaup Lisse (élections partielles)	Alain LALANNE (titulaire) Perrine LE RALLE (suppléante)	Alain LALANNE (titulaire) Perrine LE RALLE (suppléante)
Saint Pé Saint Simon (changement de délégués)	Jean-Michel FOURTEAU (titulaire) Christian CANTON (suppléant)	Michel SABATHIER (titulaire) Martine LAZARTIGUES (suppléante)

- **Le Comité Syndical installe, à l'unanimité des membres présents, les nouveaux délégués désignés par Albret Communauté lors des conseils communautaires des 29/06 et 21/09/2022.**

DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS

2. Présentation du rapport de contrôle de l'exécution des contrats de Délégation des Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement Collectif – Année 2021

Le contrôle de l'exécution des contrats de Délégation des Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement Collectif est réalisé en interne par la cellule DSP du Syndicat. Cette mission vise à réaliser un contrôle et un suivi en continu et à mener les mesures correctives nécessaires.

Les présentations détaillées par territoire ont été effectuées les :

- 04/10/2022 : Lot Amont47 et Villeneuvois
- 18/10/2022 : Nord de Marmande et Garonne
- 20/10/2022 : Nord du Lot et Brame
- 25/10/2022 : Sud du Lot
- 27/10/2022 : Albret et Porte des Landes

Après avoir été présenté en Commission de Contrôle Financier (CCF) et Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) le 16/09/2022, le rapport de contrôle global du territoire EAU47 de l'année 2021 a été exposé à l'Assemblée.

Lors de la présentation du diaporama, les éléments complémentaires suivants ont été donnés :

- Les non conformités sanitaires (page 12) relevées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou l'exploitant dans le cadre de son contrôle régulier concernent principalement des dépassements en limite de qualité physico-chimique. Elles ont été observées sur des branchements en plomb qui ont été remplacés ou sur d'autres branchements qui contenaient du Chlorure de Vinyle Monomère (CVM). La plupart du temps, après la mise en place d'une purge, l'analyse est de nouveau conforme. Si ce n'est pas le cas, le Syndicat étudie le remplacement de la canalisation.
- Les augmentations du tarif de base du délégataire (page 16 et 34) sont liées à la formule d'actualisation prévue dans les contrats. Elle tient compte de l'évolution tarifaire des salaires, de l'électricité, des services et des matériaux. Elle peut évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Les opérations de désobstructions (page 26) ont été beaucoup moins nombreuses grâce à l'intervention du Syndicat sur les réseaux considérés comme points « noirs », ce qui a nécessité moins de curages en 2021.
- Le Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) du contrat d'assainissement collectif de SAUR sur le Fumélois fait apparaître un bilan négatif car il manque un mois de relève.

Les élus ont questionné les services du Syndicat sur les sujets suivants :

- Pourquoi le Syndicat signe encore des contrats de délégation ?
 - o Le Directeur rappelle qu'à l'échéance d'un contrat de délégation de service public, l'assemblée est interrogée sur le choix du mode de gestion qu'elle souhaite. Sur certains secteurs, la DSP a été retenue, sur d'autre c'est la régie, tout comme l'ex territoire du Sud de Marmande qui passe en régie au 1^{er} janvier 2023.
Madame la Présidente ajoute que le choix de la délégation permet aussi de travailler avec des technologies de plus en plus performantes qui sont au service de l'ensemble du département. De plus, le travail commun entre les services du Syndicat et les exploitants permet d'avoir une approche très pointue dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. C'est ainsi que le travail sur les interconnexions réalisé depuis plusieurs années a permis cet été de ne pas manquer d'eau lors de l'épisode caniculaire.
- Tout le monde ne devait pas payer le même prix ?
 - o Madame la Présidente précise que le prix unique interviendra pour tout le monde, que les usagers soient en délégation ou en régie. Dans un premier temps, le Syndicat est en phase de supprimer les petits contrats, tel que celui de Vianne qui est entouré de communes gérées en régie, afin d'avoir un secteur en régie cohérent.
- Que deviennent les boues issues des stations d'épuration ?
 - o Le Directeur indique qu'elles sont déshydratées, analysées (recherche de métaux lourds) et compostées. Ainsi le compost peut être réutilisé sur les terres agricoles. L'épandage liquide ne se fait plus.
- Pour les résultats des bilans financiers des délégataires négatifs, comment comprendre qu'ils poursuivent les contrats ?
 - o Le Directeur donne la parole aux exploitants.

M. BARY de Véolia explique que Véolia n'a plus que des petits contrats sur le département du Lot-et-Garonne qui représentent environ 2 millions d'euros de recettes. Les coûts de structure sont répartis sur une zone plus large que le 47, ce qui permet de ne pas supporter ces charges sur les seuls petits contrats d'EAU47. De plus, Véolia s'est engagée sur une durée de 12 ans.

M. FAGALDE d'Agur rappelle que l'équilibre d'un contrat se regarde sur la durée totale de celui-ci, soit 12 ans pour EAU47. Sur une première année, il faut laisser le temps de découvrir le territoire, de mettre en place les choses et faire face aux imprévus. Les recettes de la première année sont souvent basées sur 11 mois et ne reflètent donc pas la réalité d'une année complète. Les chiffres seront plus exacts en 2023.

Le Directeur ajoute que le service de contrôle des contrats de DSP écrit régulièrement aux exploitants pour leur demander des explications sur certains chiffres afin de faire des corrections et être de plus en plus juste dans les bilans. La Commission Consultative des Services Publics Locaux propose également des ajustements à faire afin d'éviter les dérives.

RÈGLEMENTATION

Délibération n°22-065-C

3. Présentation du Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité des Services Publics (R.P.Q.S.) d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif

Le Syndicat EAU47 doit établir un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement (RPQS), le présenter à l'assemblée délibérante dans les 9 (neuf) mois suivant la clôture de l'exercice concerné et l'adresser à chaque collectivité adhérente pour approbation par leur assemblée délibérante avant le 31 décembre.

Ce RPQS présente également l'ensemble des indicateurs réglementaires des services d'eau et d'assainissement et a été établi sur la base :

- des rapports d'activité des délégataires sur l'exécution des délégations et sur l'analyse de la qualité des services « Eau potable » et « Assainissement » pour l'exercice 2021,
- des données de l'activité de la Régie EAU47 sur l'exécution de l'exploitation des services « Eau Potable » et « Assainissement » pour l'exercice 2021.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) d'EAU47, réunie en séance le 16 septembre 2022 a émis un avis favorable sur le RPQS 2021.

Les commissions territoriales seront informées des éléments propres à leur territoire courant octobre 2022.

Après avoir entendu lecture du rapport du Syndicat regroupant de façon synthétique l'ensemble des données de tous les territoires, le Comité syndical a été amené à se prononcer sur ce rapport 2021.

- Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité des membres présents, le contenu du rapport annuel du Syndicat EAU47 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement relatif à l'exercice 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

4. Demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour la source de Chamouleau sur la commune de Trentels

Le bourg de Trentels est alimenté en eau potable par la source de Chamouleau. En 2020, l'Agence Régionale de Santé a informé la commune de Trentels de dépassements de limite de qualité réglementaire sur l'eau distribuée. Ce dépassement concerne la molécule Atrazine Désethyl Désisopropyl (DEDIA).

Cette molécule présentant des risques sanitaires, un suivi renforcé a été mis en place, avec analyses mensuelles.

Suite au transfert de la compétence eau potable de Trentels au Syndicat EAU47 au 1^{er} juillet 2021, le Syndicat a étudié deux solutions : la mise en place d'un traitement de l'eau brute et l'interconnexion des réseaux de distribution avec l'unité de distribution du forage de Monplaisir, à Savignac-sur-Leyze.

Cette dernière solution ayant été retenue, les travaux seront réalisés entre septembre 2022 et janvier 2023.

Le Syndicat a déposé une demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine auprès des services de l'État dans l'attente de la réalisation des travaux d'interconnexion et, au-delà, pour maintenir l'utilisation de la source et garder le périmètre de protection.

5. Dématérialisation des convocations

L'envoi des convocations de façon dématérialisée a de multiples avantages, notamment la sécurisation et la traçabilité des convocations et de leurs annexes. Environ 2/3 des élus reçoivent actuellement les documents par mail, le tiers restant par courrier.

Le Centre de Gestion inclut dans sa convention « accompagnement numérique » signée en 2020 cette option d'envoi des convocations électroniques par le biais de la plateforme STELA.

Afin de faciliter les échanges avec les élus et l'accès aux documents (plateforme dédiée aux convocations d'EAU47 dotée d'alertes automatiques, de réponse directe de présence, ...); de préserver l'environnement en réduisant l'utilisation du papier; de réduire les coûts (d'impression et d'envoi); d'atteindre progressivement les règles de dématérialisation à appliquer au 1^{er} janvier 2024, il sera mis en place courant 2023 la dématérialisation des envois.

Il a été proposé aux élus n'ayant pas opté pour la dématérialisation des envois de bien vouloir envisager cette possibilité. Les collectivités membres continueront également de recevoir les mêmes documents.

6. Nouvelle réglementation relative aux actes administratifs

Depuis le 1^{er} juillet 2022, de nouvelles règles sont applicables aux actes des collectivités et notamment :

- La signature des délibérations du Comité, des décisions du Bureau et des procès-verbaux de séance lors du Comité suivant par la Présidente et par le secrétaire de séance ;
- La publication des actes sur le site internet d'EAU47 www.eau47.fr : Onglet Syndicat EAU47, rubrique « Fonctionnement », « Vie des Instances ».

POUVOIR ET COMPÉTENCES DÉLÉGUÉS - Information

Le Comité est informé des décisions prises en son nom par la Présidente, les Vice-Présidents et le Bureau, conformément aux articles L.5211-9 et 10 du CGCT.

Communication des DÉCISIONS de la Présidente et des VICE-PRÉSIDENTS prises envers l'article L5211-10 du C.G.C.T. (délégation de pouvoirs du Comité) depuis le 3 mai 2022 :

- 22_048_D Servitude de passage de canalisation commune de VIRAZEIL - 3-mai-22

- 22_049_D Protocole d'Accord transactionnel pour la résiliation du marché de travaux n°006-2020 Renouvellement de la station d'épuration des Eaux Usées de la commune de FAUILLET - Territoire du Nord du Lot - 17-juin-22
- 22_050_D Modification n° 1 du marché de travaux n° 21042 pour des travaux de Réhabilitation des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement eaux usées pour la Tranche 1 : Secteur Gambetta sur la commune de CASTELJALOUX pour le Territoire de Porte des Landes - 10-mai-22
- 22_051_D Attribution du marché de services n° 22056 pour une mission de Maîtrise d'œuvre concernant l'extension du réseau d'assainissement Secteur "Caubun" - Rue de Moncassin sur la commune de CASTELJALOUX Territoire de Porte des Landes - 9-mai-22
- 22_052_D Accord dégrèvement Le Fréchou - 10-mai-22
- 22_053_D Accord dégrèvement usager de Calignac - 10-mai-22
- 22_054_D Accord dégrèvement usager de Nérac - 10-mai-22
- 22_055_D Modification de marché n° 1 du marché de travaux n° 21019 concernant les travaux de Réhabilitation des façades du bâtiment de la Régie d'exploitation Eau47 à NERAC Territoire de l'Albret comprenant 2 lots - Lot concerné : Lot n° 2 Peinture / Nettoyage - 18-mai-22
- 22_056_D Acquisition Agen issu des parties communes de la copropriété "AGEN BUREAUX" suite à l'extension du siège social du Syndicat EAU47 - 5-mai-22
- 22_058_D Convention technique et financière pour des travaux d'extension de réseau d'eau potable à LAPARADE - 1-juin-22
- 22_059_D Mise à disposition et servitudes de passage de canalisations commune de PENNE D'AGENAIS Communauté des Communes Fumel Vallée du Lot - 7-juin-22
- 22_060_D Convention technique et financière pour des travaux de renforcement et d'extension de réseau d'eau potable VILLENEUVE-SUR-LOT - 17-juin-22
- 22_061_D Attribution du marché de travaux n°22007 Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées – Commune de Casteljaloux – Centre-ville Tranche 2 – Secteur Place de l'Eglise- 20-juin-22
- 22-062-D Constitution d'un Groupement de commandes : Réhabilitation du réseau unitaire (eaux pluviales /eaux usées) secteur "Carlane" à PENNE D'AGENAIS - Autorisation à la Présidente pour signer les marchés - 6-juil.-22
- 22-063-D Servitude de passage de canalisation commune de AGNAC - 23-juin-22
- 22-064-D Virement de crédit nécessaire pour des annulations de titres sur exercice antérieur sur le budget annexe régie Eau Potable - 24-juin-22
- 22_065_D MODIFICATION N°2 au marché de travaux n° 018-2020 Mission de Maîtrise d'œuvre pour la
- 22_065_D_BIS MODIFICATION N°2 au marché de travaux n° 018-2020 Mission de Maîtrise d'œuvre pour la Réhabilitation des réseaux du Centre-Ville Commune de CASTELJALOUX - Territoire Porte des Landes
(Groupe 1 : Réseaux d'eau potable ; Groupe 2 : Réseaux d'assainissement) - 18-juil.-22
- 22_066_D Servitude de passage de canalisation commune de VIRAZEIL - 24-juin-22
- 22_067_D Attribution du marché de services n°22058 Mission de maitrise d'œuvre pour l'Extension du réseau d'assainissement secteur Larapite - Commune de DAMAZAN - Territoire PORTE DES LANDES - 6-juil.-22
- 22_068_D Servitude de passage de canalisation commune de MONFLANQUIN - 13-juil.-22
- 22_069_D 7 Dégrèvements exceptionnels régie Albret - 19-juil.-22
- 22_070_D Attribution du marché de services n°22061 Mission pour alimentation en eau potable suivi qualitatif des eaux du Lot et de la Garonne pour la future usine du Confluent - Commune d'Aiguillon - Territoire du Sud du Lot- 27-juil.-22
- 22_071_D Décision marché de travaux n°21048 Modernisation des équipements de la station d'épuration et modification du réseau de transfert des effluents – commune de Sainte Livrade sur Lot – Territoire du Nord du Lot - 3 lots : LOT 1 - Génie civil du bassin d'orage/poste de refoulement : Déclaration sans suite en raison de la fin du délai de validité des offres ; LOT 2 - Modification du

réseau de transfert des effluents ; LOT 3 - Modernisation des équipements de la station d'épuration : poursuite de la consultation - date limite de validité des offres repoussée au 05/10/2022 - 28-juil.-22

- 22_072_D Attribution du marché de travaux n°21044 Sécurisation électrique des unités de production d'eau potable sur le Territoire Syndical en 3 lots : LOT 01 - Site du forage de Bruch sur la commune de BRUCH - Territoire de l'Albret ; LOT 02 - Site du Mail sur la commune de SAINT ANTOINE DE FICALBA - Territoire du Sud du Lot ; LOT 03 - Site de la Brame sur la commune de VERGT DE BIRON - Territoire de la Brame - 4-août-22

Communication des DÉCISIONS soumises au BUREAU en vertu de l'article L5211-10 du C.G.C.T. (sur délégation du Comité) depuis 5 juillet 2022 :

- 22_023_B Créations de poste : avancements de grades 2022 et recrutement d'un technicien eau potable et assainissement - 5-juil.-22 - Accord à l'unanimité
- 22_024_B Création d'emplois fonctionnels: Directeur Général des Services et Directeurs Généraux Adjointes – strate démographique de 20 000 à 40 000 habitants - 5-juil.-22 - Accord à l'unanimité
- 22_025_B Accord d'entreprise pour les salariés de droit privé – Modification de l'accord du 15 octobre 2018 - 5-juil.-22 - Accord à l'unanimité
- 22_026_B Modification du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - 5-juil.-22 - Accord à l'unanimité
- 22_027_B Demande de dégrèvement sur la commune Montagnac sur Auignon-- 5-juil.-22 - Accord à l'unanimité

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 11 h 44.

Vous pouvez retrouver les Procès-verbaux des Comités syndicaux sur le site internet d'EAU47 : www.eau47.fr - rubrique Syndicat EAU47 - Vie des instances.

La Présidente,


Geneviève LE LANNIC

Le Secrétaire de séance,


Christian GIRARDI

Réunion du COMITÉ SYNDICAL

Jeudi 22 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Installation des délégués à diverses instances

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- Présentation du rapport de contrôle de l'exécution des contrats de Délégation des Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement Collectif – Année 2021

RÈGLEMENTATION

- Présentation du Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité des Services Publics (R.P.Q.S.) d'Eau Potable et d'Assainissement

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour la source de Chamouveau sur la commune de Trentels
- Dématériation des convocations
- Nouvelle réglementation relative aux actes administratifs

PRÉAMBULE

Nomination SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Approbation PROCÈS-VERBAL du 23/06/22

1. Installation des délégués à diverses instances

Au Comité Syndical

TERRITOIRE DE L'ALBRET: délégués d'Albret Communauté
 (délibérations du 29/06/22 et du 21/09/22)

Commune	Ancien délégué	Nouveau délégué
Réaup-lisse (élections partielles)	- Alain LALANNE (titulaire) - Perrine LE RALLE (suppléante)	- Alain LALANNE (titulaire) - Perrine LE RALLE (suppléante)
Saint-Pé- Saint-Simon (changement de délégués)	- Jean-Michel FOURTEAU (titulaire) - Christian CANTON (suppléant)	- Michel SABATHIER (titulaire) - Martine LAZARTIGUES (suppléante)

2. Présentation du rapport de contrôle de l'exécution des contrats de DSP Eau Potable et Assainissement Collectif – Année 2021

Présentation par
 Gérard PÉNIDON et Lionel SEMPÉ
[Rapport de contrôle DSP 2021.pptx](#)

**DÉLÉGATION
 DE SERVICE PUBLIC**



3. Présentation du RPOs

Présentation par Emmanuelle ROY
 et Barbara LACOSTE,
 Service Études et Règlementation
[Rapport sur le Prix et la Qualité des Services 2021.ppt](#)

INFORMATIONS DIVERSES

4. Demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour la source de Chamouleau sur la commune de Trentels

- Dépassements de limite de qualité en Atrazine Désethyl/ Désisopropyl (DEDIA) observés depuis 2020 par l'ARS
 - Suivi renforcé → analyses mensuelles
- Deux solutions étudiées :
 - mise en place de traitement de l'eau brute
 - interconnexion avec les réseaux de l'UDI de Monplaisir, Savignac-sur-Leyze
- Choix : Interconnexion des réseaux
Travaux de septembre 2022 à janvier 2023
- Demande de dérogation déposée le 24 août, pour utiliser la source jusqu'à la fin des travaux

5. Dématérialisation des convocations

- Situation actuelle :
 - 2/3 des convocations envoyées par mail
 - 1/3 des convocations envoyées par courrier**
- Passage à la **convocation numérique** via la plateforme Stela **pour l'ensemble des élus**
- Option incluse dans la convention signée avec le CDG47 en 2020 « accompagnement numérique »
- Elles seront toujours transmises pour information aux communes et EPCI

5. Suite – Dématérialisation des convocations

- Avantages :
 - Facilitation des échanges
 - Préservation de l'environnement
 - Réduction des coûts (impression, envoi)
 - Sécurisation des envois et traçabilité
 - Options :
 - alertes automatiques par mail aux élus
 - échanges directs sur la plateforme
 - réponse pour votre présence ou non

6. Nouvelle réglementation relative aux actes administratifs



- Madame la Présidente et le secrétaire de séance doivent signer :
- Les décisions et délibérations des instances
- Les PV de séance

• 13 •

Assises Nationales des Départements de France



- Les 12, 13 et 14 octobre 2022
- 91^{ème} Congrès à AGEN
- Stand partagé avec Lot et Garonne Numérique, TE47 et Valorizon

• 15 •

6. Suite - Nouvelle réglementation relative aux actes administratifs



- Publication sur le site internet www.eau47.fr (et non plus papier) :
- de la liste des actes pris en Assemblées
- des décisions et délibérations des Bureaux et Comités

The screenshot shows the Eau47 website navigation menu. The 'VIE DES INSTANCES' section is expanded, showing a list of links. The link 'Mise à disposition au Comité départemental Eau47' is circled in red. Other visible links include 'ACTES ADMINISTRATIFS', 'VIE DES INSTANCES', 'ACTES ADMINISTRATIFS', 'Mise à disposition au Comité départemental Eau47', 'COMITÉ DÉPARTEMENTAL 12-13-14 OCTOBRE 2022', and 'L'EAU AU DÉPART'. The website header includes the Eau47 logo and navigation icons for 'RETOUR EN HAUT', 'RECHERCHER', 'TÉMOIGNAGES', 'NOUS ACTIVER', 'BACC', and 'CONTACT'.

QUESTIONS DIVERSES



TOUJOUR POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

• Communication des **DÉCISIONS de la Présidente et des VICE-PRÉSIDENTS** prises envers l'article L5211-10 du C.G.C.T. (délégation de pouvoirs du Comité) depuis le 3 mai 2022

• Communication des **DÉCISIONS soumises au BUREAU** en vertu de l'article L5211-10 du C.G.C.T. (sur délégation du Comité) depuis le 5 juillet 2022

Merci de votre attention !




Contrôle des contrats de Délégation de Service Public de l'Eau Potable

Année 2021

Modification du périmètre

- Transfert de compétence Eau Potable et intégration du Bourg de TRENTELS au 1^{er} Juillet 2021 dans le contrat de La Brame, Nord du Lot, Nord de Marmande et Sud du Lot. Contrat à échéance 2030 confié à SAUR
- Transfert de compétence Eau Potable du Nord Séoune (communes de Roquecor, Saint Amans du Pech, Saint Beauzeil) au 1^{er} janvier 2021. Contrat à échéance 2027 confié à VEOLIA

Contrats de Délégation de Service Public Eau Potable

Brame, Nord du Lot, Nord de Marmande, Sud du Lot	2019 -2030
	

Bias	Aiguillon
Villeneuve/Lot	2020-2031
	

Vienne	2014-2021	Penne St Sylvestre	2011-2022	Sud de Marmande	2013-2022	Tournon d'Agonais	2013-2024	Damazan-Buzet	2016-2027	Mas d'Agonais	2016-2027	Nord Séoune	2016-2027	Clairac Castelmoron	2015-2029
															

Obligations Administratives et Techniques

- Garantie à 1^{ère} Demande
- Attestations d'assurance
- Etat des effectifs
- Règlement de Service
- Numérisation des plans (S.I.G)
- Mise à jour de l'inventaire
- Télérelève
- Suivi des investissements liés aux contrats
- Rendement des réseaux
- Géolocalisation des branchements

Indicateurs Techniques

- **Longueur du réseau, hors branchements**
7 220 km (7 396 km en 2020)
Intégration des Communes de Roquecor, St Amans du Pech, Saint Beauzeil, Trentels (bourg)
Fin de délégation du contrat des communes de Xaintrailles-Montgaillard, passage en Régie
- **Réparation de fuites**
1 533 sur canalisations (1 375 en 2020)
1 185 sur branchements (856 en 2020)

Evolution du personnel des délégataires

SAUR		Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Nord Du Lot	19 641			
Brame	9 899	65,10	65,34	820
Sud Du Lot	14 364			
Nord de Marmande	9 597			
TOTAL	53 501		65,3	820

VEOLIA		Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Darnazan-Buzet	2 224	2,70	2,85	780
Clairac-Castelnoron	2 601		3,64	715
Tournon	762		1,21	630
Penne St Sylvestre	3 419	2,90	3,40	1 006
Le Mas d'Agenais	1 757	2,40	1,98	887
Vianne	551		0,64	861
Nord Séoune	573		0,76	754
Sud De Marmande	1 399		1,55	903
TOTAL	13 286		16,03	817

AGUR		Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Bias-Villeneuve/Lot	14 062	8,83	10,03	1 402
Aiguillon	1 959	1,62	2,34	837
TOTAL	16 021		12,4	1 120

Indicateurs Techniques

	Fuites réparées sur canalisation	Fuites réparées sur branchement	TOTAL	Total fuites réparées 2021	Total fuites réparées 2020
Brame	172	141	313		
Nord du Lot	358	250	608		
Nord de Marmande	153	130	283	1925	1766
Sud du Lot	419	302	721		
Clairac-Castelnoron	44	47	91		
Penne Saint Sylvestre	184	130	314		
Tournon d'Agenais	55	39	94		
Sud de Marmande	15	42	57		
Le Mas d'Agenais	7	24	31	738	480
Nord séoune	81	26	107		
Vianne	3	4	7		
Darnazan-Buzet	18	19	37		
Aiguillon	8	6	14		
Bias-Villeneuve/Lot	16	25	41	55	69
TOTAL	1 533	1 185	2 718	2 718	2 315

TOTAL 2020 (Pour info)	1 375	856	2 231
------------------------	-------	-----	-------

Télérelève

2021	Nord Séoune	Penne St Sylvestre	Sud de Marmande	Tournon
Nombre de compteurs	589	3 609	1 527	797
Nombre de compteurs équipés	586	3 520	1 452	782
Nombre de concentrateurs	7	5	2	3
Nombre de répéteurs	126	715	280	207
Point(s) de service raccordé(s)				
Taux de compteurs équipés	99,4%	97,5%	95%	98,1%
Taux de couverture	99,1%	91,6%	88,7%	97,2%
Taux de remontée d'informations	92%	72%	60%	94%

9

Rendement réseau

RENDEMENTS	EAU47	2020	2021
Brame		79,1	73,7
Nord du Lot		70,1	70,8
Nord de Marmande		63,9	72,7
Sud du Lot		66,4	64,1
Damazan-Buzet		81,2	81,7
Clairac-Castelmoron		79,1	80,7
Penne Saint Sylvestre		74,0	68,7
Tournon		72,5	80,9
Sud de Marmande		73,0	68,6
Le Mas d'Agenais		72,8	70,8
Vianne		89,7	85,4
Nord Séoune		68,9	76,4
Bias-Villeneuve/Lot		78,5	80,4
Aiguillon		76,6	76,8
	70,34%		

10

Indices Linéaires de Pertes en m3/km/j

ILP	2020	2021
Brame	0,92	1,11
Nord du Lot	1,40	1,37
Nord de Marmande	2,14	1,43
Sud du Lot	2,82	3,00
Damazan-Buzet	1,02	0,98
Clairac-Castelmoron	1,76	1,59
Penne Saint Sylvestre	1,20	1,58
Tournon	1,01	0,69
Sud de Marmande	1,46	1,74
Le Mas d'Agenais	1,19	1,24
Vianne	0,68	0,93
Nord Séoune	0,84	0,56
Bias-Villeneuve/Lot	4,20	4,17
Aiguillon	3,60	3,07

11

Conformité Sanitaire ARS - Dépassement en limite de qualité

	PHYSICO-CHIMIQUE		MICROBIOLOGIQUE	
	ANALYSES	CONFORME EN %	ANALYSES	CONFORME EN %
Brame	51	50	49	49
Nord du Lot	99	97	92	92
Nord de Marmande	46	46	46	46
Sud du Lot	78	75	77	77
Damazan-Buzet	19	19	20	20
Clairac-Castelmoron	18	18	16	16
Penne Saint Sylvestre	28	28	28	28
Tournon	16	16	15	15
Sud de Marmande	10	10	10	10
Le Mas d'Agenais	14	14	14	14
Nord Séoune	7	7	8	8
Vianne	8	6	7	7
Bias-Villeneuve/Lot	105	105	104	102
Aiguillon	22	22	20	20

12

Contrôle Financier

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)



Bilan AEP	Penne Saint Sylvestre	Tournon	Sud De Marmande	Mas d'Agenais
Charges	683 296 €	197 764 €	241 878 €	259 184 €
Produits	495 172 €	168 242 €	193 101 €	211 284 €
Bilan	-188 124 €	-29 522 €	-48 777 €	-47 900 €

Bilan AEP	Vianne	Clairac Castelmoron	Damazan-Buzet	Nord Séoune
Charges	115 961 €	569 457 €	390 106 €	142 763 €
Produits	103 625 €	471 513 €	363 026 €	165 083 €
Bilan	-12 336 €	-97 944 €	-27 080 €	22 320 €

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)



Bilan AEP	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot
Charges	14 714 630 €
Produits	14 787 364 €
Bilan	72 734 €

Bilan AEP	Bias	Aiguillon
Charges	2 326 249 €	323 823 €
Produits	2 435 276 €	341 032 €
Bilan	109 027 €	17 209 €



Abonnement semestriel en € H.T.



	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	50,85	51,43	1,1%
Clairac Castelmoron	30,20	30,79	1,9%
Tournon	30,68	31,03	1,1%
Aiguillon	25,00	29,30	14,7%
Penne St Sylvestre	28,08	28,48	1,4%
Mas d'Agenais	28,58	29,02	1,5%
Bias-VSL/Lot	29,75	30,06	1,0%
Sud Marmande	26,55	26,85	1,1%
Vianne	15,40	15,73	2,1%
Damazan Buzet	26,10	26,44	1,3%
Nord Séoune	56,46	56,78	0,6%

Contrats avec RMDP

Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	1,3017	1,3167	1,1%
Clairac	0,9200	0,9350	1,6%
Tournon	0,8094	0,8185	1,1%
Aiguillon	0,9750	1,0245	4,8%
Penne St Sylvestre	0,7383	0,7486	1,4%
Mas d'Agénais	0,7031	0,7139	1,5%
Bias-Vs/Lot	1,0258	1,0367	1,1%
Sud Marmande	0,6984	0,7064	1,1%
Vianne	1,6306	1,6647	2,0%
Damazan Buzet	0,6622	0,6708	1,3%
Nord Séoune	1,3695	1,3764	0,5%

■ Contrats avec RMIDP

■ Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

Conclusions

- Bon entretien général du patrimoine syndical
- Bonne qualité de l'eau distribuée sauf sur certains secteurs où le paramètre physico-chimique (CVM) intervient.
- Bon rattrapage des Programmes de Renouvellement pour l'ensemble des délégataires
- Retard sur les plans de renouvellement des compteurs sur les contrats d'Agur et un de Veolia
- Non respect des engagements contractuels de rendement pour 2 contrats de Veolia

Contrôle des contrats de Délégation de Service Public de l'Assainissement Collectif

Année 2021

Contrats de Délégation de Service Public Assainissement

Buzet-sur-Baise	Vianne	Castelmoron-sur-Lot	Fumelois
2012-2021	2014-2021	2016-2027	2021-2032

Aiguillon	Penne St Sylvestre Tournon Nord Séoune	Brame, Nord du Lot, Nord de Marmande, Sud du Lot
2020-2031	2020-2031	2021-2032

LE SERVICE PUBLIC DE L'**EAU** PAR AGUR

Modification du périmètre



- Transfert de compétence Assainissement Collectif du Nord Séoune (communes de Roquecor, Saint Amans du Pech, Saint Beauzeil) et intégration dans le contrat de Penne Saint Sylvestre au 1^{er} janvier 2021

• 21 •

Garantie à première Demande

- Attestations d'assurance
- Etat des effectifs
- Règlement de Service
- Numérisation des Plans
- Mise à jour de l'inventaire
- Suivi des investissements liés aux contrats
- Géolocalisation des Branchements



• 23 •

Obligations Administratives et Techniques



• 22 •

Evolution du personnel des délégataires

AGUR	Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Nord Du Lot	7 661			475
Brame	4 640			288
Nord de Marmande	1 972	13	16,12	122
Sud du Lot	3 735			232
Alquillon	1 660	1,38	1,76	943
Penne St Sylvestre	2 028	1,09	1,79	1 133
Tournon Nord Séoune				
TOTAL	21 696		19,7	1 103
VEOLIA	Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Buzet	380		0,33	1 152
Castelmoron	590		0,31	1 903
Vianne	377		0,35	1 077
TOTAL	1 347		0,99	1 361
SAUR	Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Furnéolois	5 135	3,35	3,26	1 575
TOTAL	5 135		3,26	1 575



• 24 •

Longueur totale du réseau:

- Longueur totale du réseau : **693 km** (557 km en 2020)

Gravitaire : **636 km** (513 km en 2020)
 Refoulement : **57 km** (44 km en 2020)

Passage du Fumélois en DSP (120 Km de gravitaire et 6 km de refoulement)

Intégration des communes de Roquecor, Valeilles et St Amans en DSP

Opérations de désobstruction

	2020	2021
Nord du Lot	94	36
Brame	59	41
Nord de Marmande	27	5
Sud du Lot	15	14
Aiguillon	3	14
PSST Nord Séoune	10	14
Vianne	2	3
Buzet/Baise	2	1
Castelmoron	34	5
Fumélois		60
Total	246	193

Curage préventif (en km)

	2020	2021
Nord du Lot	35	4
Brame	9	4
Nord de Marmande	6	9
Sud du Lot	0	6
Aiguillon	3	1
PSST Nord Séoune	6	6
Vianne	2	2
Buzet/Baise	0	2
Castelmoron	2	2
Fumélois	/	12
Total en km	63	36

Passage caméra (en ml)

	2020	2021
Nord du Lot	25	400
Brame	775	798
Nord de Marmande	0	441
Sud du Lot	186	1 246
Aiguillon	15	0
PSST Nord Séoune	0	359
Vianne	0	0
Buzet/Baise	0	815
Castelmoron	0	0
Fumélois		1 755
Total en ml	1001	5 814

Diagnostic lors des ventes:



Suivi des contrôles de raccordement

Territoires	2020	2021
Nord du Lot	77	117
Brame	60	77
Nord de Marmande	37	27
Sud du lot	24	52
PSS T Nord Séoune	15	21
Vianne	3	7
Castelmoron	7	12
Buzet sur baise	1	7
Fumélois		56
Total	224	376

29

Conformité des rejets aux Arrêtés Préfectoraux



Année	BR	NL	NM	SDL	Aiguillon	PSS T NS	Mas d'Agenais	Buzet	Castelmoron	Vianne	Fumélois
2020	93	77	100	100	100	100	Régie	0	100	100	
2021	100	100	100	100	100	100	Régie	0	100	100	93,9

- Fumel: STEP de Condezaygues (Problème de rejet dans le Lot),
Saint Front sur Lémance Bonaguil (Problème odeur et process)

Qualité des rejets à améliorer sur les stations non conformes

31

Elimination des boues



Boues extraites en Tonnes de Matières Sèches

	2020	2021
Nord du Lot	71	68
Brame	40	43
Nord de Marmande	4	0
Sud du Lot	84	25
Aiguillon	21	14
Penne St Sylvestre		
Tournon	18	18
Vianne	0	0
Castelmoron	0	0
Buzet sur baise	83	0
Fumélois		96
Total	320	264

Filière d'élimination
100 % conforme
Station de compostage

AGUR:
VILLENEUVE SUR LOT (47)

VEOLIA:
DURANCE (47)

SAUR:
CASTELSARRASIN (82)

30



TOUJOURS POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

Contrôle Financier

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)

Bilan AC	Castelmoron-sur-Lot	Vienne	Buzet/Baise
Charges	46 048 €	47 108 €	53 268 €
Produits	43 387 €	44 500 €	51 739 €
Bilan	-2 661 €	-2 608 €	-1 529 €



Bilan AC	Penne St Sylvestre Tournon Nord Séoune	Aiguillon	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot
Charges	501 481 €	338 127 €	4 539 615 €
Produits	507 412 €	343 846 €	4 089 504 €
Bilan	5 931 €	5 719 €	-450 111 €

LE SERVICE PUBLIC DE L'**EAU**
PAR AGUR



Bilan AC	Fumélois
Charges	1 186 825 €
Produits	1 120 227 €
Bilan	-66 598 €

• 33 •

Abonnement semestriel en € H.T.

	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot		51,70	
Clairac		46,00	
Miramont		50,00	
Trentels		40,00	
Aiguillon	26,00	31,10	16,4%
Castelmoron	18,74	19,18	2,3%
Buzet-sur-Baise	23,23	23,43	0,9%
Penne St Sylvestre	40,00	42,34	5,5%
Tournon	49,54	50,00	0,9%
Nord Séoune		51,00	
Vienne	26,44	27,22	2,9%
Fumélois		34,37	

■ Contrats avec RMDP

■ Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

• 34 •

Consommation en € H.T./m³

	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot		1,66	
Clairac		1,30	
Miramont		1,38	
Trentels		1,38	
Aiguillon	1,4300	1,47	2,6%
Castelmoron	0,5725	0,59	2,3%
Buzet-sur-Baise	0,8914	0,90	0,8%
Penne St Sylvestre	1,3500	1,40	3,9%
Tournon	1,6529	1,65	-0,3%
Nord Séoune		1,60	
Vienne	0,7001	0,72	2,9%
Fumélois		1,71	

■ Contrats avec RMDP

■ Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

• 35 •

Conclusions

- Bon entretien du patrimoine syndical
- Difficultés de mise en place sur les contrats de Agur et Saur
- Bonne qualité des rejets (sauf sur les installations prévues au renouvellement)
- Léger retard sur les programmes de renouvellement et investissement
- Difficulté de transfert des données clientèles et financières entre les différents délégataires

• 36 •

Bilan financier Eau et Assainissement



Territoires	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	Fumelois	TOTAL
Bilan AEP	72 784 €		72 784 €
Bilan AC		-66 598 €	-66 598 €
TOTAL	72 784 €	- 66 598 €	6 186 €



37

Bilan financier Eau et Assainissement



Territoires	Penne St Sylvestre	Tourron	Sud De Marmande	Mas d'Agonais	Buzet-sur-Baise	Nord Séoune
Bilan AEP	-188 124 €	-29 522 €	-48 740 €	-47 900 €		22 320 €
Bilan AC					-1 529 €	
TOTAL	-188 124 €	-29 522 €	-48 740 €	-47 900 €	-1 529 €	22 320 €

Territoires	Clairac Castelmoron	Vianne	Damazan-Buzet	Castelmoron sur-Lot	Total
Bilan AEP	-97 944 €	-12 336 €	-27 080 €		-429 326 €
Bilan AC		-2 608 €		-2 661 €	-6 798 €
TOTAL	-97 944 €	-14 944 €	-27 080 €	-2 661 €	-436 124 €

39

Bilan financier Eau et Assainissement



Territoires	Bias Villeneuve/Lot	Penne St Sylvestre Tourron	Aiguillon	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	TOTAL
Bilan AEP	109 027 €		17 209 €		126 236 €
Bilan AC		5 931 €	5 719 €	-450 111 €	-438 461 €
TOTAL	109 027 €	5 931 €	22 928 €	-450 111 €	-312 225 €



38



Contrôle des contrats de Délégation de Service Public de l'Eau Potable

Année 2021

Modification du périmètre

- Transfert de compétence Eau Potable et intégration du Bourg de TRENTELS au 1^{er} Juillet 2021 dans le contrat de La Brame, Nord du Lot, Nord de Marmande et Sud du Lot Contrat à échéance 2030 confié à SAUR
- Transfert de compétence Eau Potable du Nord Séoune (communes de Roquecor, Saint Amans du Pech, Saint Beauzeil) au 1^{er} janvier 2021. Contrat à échéance 2027 confié à VEOLIA

Contrats de Délégation de Service Public Eau Potable

Brame, Nord du Lot, Nord de Marmande, Sud du Lot	2019 - 2030
	

Bias	Aiguillon
Villeneuve/Lot	2020-2031
LE SERVICE PUBLIC DE L' EAU PAR AGUR	

Vienne	Penne St Sylvestre	Sud de Marmande	Tournon d'Agenais	Damazan-Buzet	Mas d'Agenais	Nord Séoune	Clairac Castelmoron
2014-2021	2011-2022	2013-2022	2013-2024	2016-2027	2016-2027	2016-2027	2015-2029
							

Obligations Administratives et Techniques

- Garantie à 1^{ère} Demande
- Attestations d'assurance
- Etat des effectifs
- Règlement de Service
- Numérisation des plans (S.I.G)
- Mise à jour de l'inventaire
- Télérelève
- Suivi des investissements liés aux contrats
- Rendement des réseaux
- Géolocalisation des branchements

4. 5. 4

Evolution du personnel des délégataires

SAUR		Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Nord Du Lot	19 641			
Brame	9 899			
Sud Du Lot	14 364	65,10	65,34	820
Nord de Marmande	9 697			
TOTAL	53 601		65,3	820

VEOLIA		Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Damazan-Buzet	2 224	2,70	2,85	780
Claïrac-Castelmoron	2 601		3,64	715
Tournon	762		1,21	630
Penne St Sylvestre	3 419	2,90	3,40	1 006
Le Mas d'Agenais	1 757	2,40	1,98	887
Vianne	551		0,64	861
Nord Séoune	573		0,76	754
Sud De Marmande	1 399		1,55	903
TOTAL	13 286		16,03	817

AGUR		Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Bias-Villeneuve/Lot	14 062	14 062	8,83	10,03	1 402
Aiguillon	1 959	1 959	1,62	2,34	837
TOTAL	16 021		12,4		1 120

6. 5. 4

Indicateurs Techniques

- **Longueur du réseau, hors branchements**
7 220 km (7 396 km en 2020)
Intégration des Communes de Roquecor, St Amans du Pech, Saint Beauzeil, Trentels (bourg)
Fin de délégation du contrat des communes de Xaintrailles-Montgaillard, passage en Régie
- **Réparation de fuites**
1 533 sur canalisations (1 375 en 2020)
1 185 sur branchements (856 en 2020)

Indicateurs Techniques

	Fuites réparées sur canalisation	Fuites réparées sur branchement	TOTAL	Total fuites réparées 2021	Total réparées fuites 2020
Brame	172	141	313		
Nord du Lot	358	250	608		
Nord de Marmande	153	130	283	1925	1766
Sud du Lot	419	302	721		
Claïrac-Castelmoron	44	47	91		
Penne Saint Sylvestre	184	130	314		
Tournon d'Agenais	55	39	94		
Sud de Marmande	15	42	57	738	480
Le Mas d'Agenais	7	24	31		
Nord séoune	81	26	107		
Vianne	3	4	7		
Damazan-Buzet	18	19	37		
Aiguillon	8	6	14	55	69
Bias-Villeneuve/Lot	16	25	41		
TOTAL	1 533	1 185	2 718	2 718	2 315

TOTAL 2020 (Pour info)	1 375	856	2 231
------------------------	-------	-----	-------

7. 5. 4

8. 5. 4

2021	Nord Séoune	Penne St Sylvestre	Sud de Marmande	Tournon
Nombre de compteurs	589	3 609	1 527	797
Nombre de compteurs équipés	586	3 520	1 452	782
Nombre de concentrateurs	7	5	2	3
Nombre de répéteurs	126	715	280	207
Point(s) de service raccordé(s)				
Taux de compteurs équipés	99,4%	97,5%	95%	98,1%
Taux de couverture	99,1%	91,6%	88,7%	97,2%
Taux de remontée d'informations	92%	72%	60%	94%

RENDEMENTS	EAU47	2020	2021
Brame	70,34%	79,1	73,7
Nord du Lot		70,1	70,8
Nord de Marmande		63,9	72,7
Sud du Lot		66,4	64,1
Damazan-Buzet		81,2	81,7
Clairac-Castelmoron		79,1	80,7
Penne Saint Sylvestre		74,0	68,7
Tournon		72,5	80,9
Sud de Marmande		73,0	68,6
Le Mas d'Agenais		72,8	70,8
Vianne	89,7	85,4	
Nord Séoune	68,9	76,4	
Bias-Villeneuve/Lot	78,5	80,4	
Aiguillon	76,6	76,8	

ILP	2020	2021
Brame	0,92	1,11
Nord du Lot	1,40	1,37
Nord de Marmande	2,14	1,43
Sud du Lot	2,82	3,00
Damazan-Buzet	1,02	0,98
Clairac-Castelmoron	1,76	1,59
Penne Saint Sylvestre	1,20	1,58
Tournon	1,01	0,69
Sud de Marmande	1,46	1,74
Le Mas d'Agenais	1,19	1,24
Vianne	0,68	0,93
Nord Séoune	0,84	0,56
Bias-Villeneuve/Lot	4,20	4,17
Aiguillon	3,60	3,07

	PHYSICO-CHIMIQUE		MICROBIOLOGIQUE	
	ANALYSES	CONFORME EN %	ANALYSES	CONFORME EN %
Brame	51	50	49	49
Nord du Lot	99	97	92	92
Nord de Marmande	46	46	46	46
Sud du Lot	78	75	77	77
Damazan-Buzet	19	19	20	20
Clairac-Castelmoron	18	18	16	16
Penne Saint Sylvestre	28	28	28	28
Tournon	16	16	15	15
Sud de Marmande	10	10	10	10
Le Mas d'Agenais	14	14	14	14
Nord Séoune	7	7	8	8
Vianne	8	6	7	7
Bias-Villeneuve/Lot	105	105	104	102
Aiguillon	22	22	20	20

Contrôle Financier

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)



	Penne Saint Sylvestre	Tournon	Sud De Marmande	Mas d'Agenais
Bilan AEP				
Charges	683 296 €	197 764 €	241 878 €	259 184 €
Produits	495 172 €	168 242 €	193 101 €	211 284 €
Bilan	-188 124 €	-29 522 €	-48 777 €	-47 900 €

	Vianne	Clairac Castelmoron	Damazani-Buzet	Nord Séoune
Bilan AEP				
Charges	115 961 €	569 457 €	390 106 €	142 763 €
Produits	103 625 €	471 513 €	363 026 €	165 083 €
Bilan	-12 336 €	-97 944 €	-27 080 €	22 320 €

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)



	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot
Bilan AEP	
Charges	14 714 630 €
Produits	14 787 364 €
Bilan	72 734 €

	Bias	Aiguillon
Bilan AEP	Villeneuve/Lot	
Charges	2 326 249 €	323 823 €
Produits	2 435 276 €	341 032 €
Bilan	109 027 €	17 209 €



Abonnement semestriel en € H.T.



	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	50,85	51,43	1,1%
Clairac Castelmoron	30,20	30,79	1,9%
Tournon	30,68	31,03	1,1%
Aiguillon	25,00	29,30	14,7%
Penne St Sylvestre	28,08	28,48	1,4%
Mas d'Agenais	28,58	29,02	1,5%
Bias-VSL/Lot	29,75	30,06	1,0%
Sud Marmande	26,55	26,85	1,1%
Vianne	15,40	15,73	2,1%
Damazani Buzet	26,10	26,44	1,3%
Nord Séoune	56,46	56,78	0,6%

 Contrats avec RMDP
 Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	1,3017	1,3167	1,1%
Clairac	0,9200	0,9350	1,6%
Tournon	0,8094	0,8185	1,1%
Aiguillon	0,9750	1,0245	4,8%
Penne St Sylvestre	0,7383	0,7486	1,4%
Mas d'Agénais	0,7031	0,7139	1,5%
Bias-Vsl/Lot	1,0258	1,0367	1,1%
Sud Marmande	0,6984	0,7064	1,1%
Vianne	1,6306	1,6647	2,0%
Damazan Buzet	0,6622	0,6708	1,3%
Nord Séoune	1,3695	1,3764	0,5%

■ Contrats avec RMDP

■ Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

Contrôle des contrats de Délégation de Service Public de l'Assainissement Collectif

Année 2021

Conclusions

- Bon entretien général du patrimoine syndical
- Bonne qualité de l'eau distribuée sauf sur certains secteurs où le paramètre physico-chimique (CVM) intervient.
- Bon rattrapage des Programmes de Renouvellement pour l'ensemble des délégataires
- Retard sur les plans de renouvellement des compteurs sur les contrats d'Agur et un de Veolia
- Non respect des engagements contractuels de rendement pour 2 contrats de Veolia

Contrats de Délégation de Service Public Assainissement

Buzet-sur-Baise	Vianne	Castelmoron-sur-Lot	Fumelois
2012-2021	2014-2021	2016-2027	2021-2032

Aiguillon	Penne St Sylvestre Tournon Nord Séoune	Brame, Nord du Lot, Nord de Marmande, Sud du Lot
2020-2031	2020-2031	2021-2032
LE SERVICE PUBLIC DE L' PAR AGUR		

Modification du périmètre



- Transfert de compétence Assainissement Collectif du Nord Séoune (communes de Roquecor, Saint Amans du Pech, Saint Beauzeil) et intégration dans le contrat de Penne Saint Sylvestre au 1^{er} janvier 2021

• 21 •

Garantie à première Demande

- Attestations d'assurance
- Etat des effectifs
- Règlement de Service
- Numérisation des Plans
- Mise à jour de l'inventaire
- Suivi des investissements liés aux contrats
- Géolocalisation des Branchements



• 23 •

Obligations Administratives et Techniques



• 22 •

Evolution du personnel des délégataires

AGUR	Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Nord Du Lot	7 661			475
Brame	4 640			288
Nord de Marmande	1 972	13	16,12	122
Sud du Lot	3 735			232
Aiguillon	1 660	1,38	1,76	943
Penne St Sylvestre	2 028	1,09	1,79	1 133
Tournon				
Nord Séoune				
TOTAL	21 696		19,7	1 103
VEOLIA	Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Buzet	380		0,33	1 152
Castelmoron	590		0,31	1 903
Vianne	377		0,35	1 077
TOTAL	1 347		0,99	1 361
SAUR	Abonnés	Contractuel	2021	Abonnés/ETP
Fumelois	5 135	3,35	3,26	1 575
TOTAL	5 135		3,26	1 575



• 24 •

Longueur totale du réseau:

- **Longueur totale du réseau : 693 km (557 km en 2020)**

Gravitaire : **636 km** (513 km en 2020)
 Refoulement : **57 km** (44 km en 2020)

Passage du Fumélois en DSP (120 Km de gravitaire et 6 km de refoulement)

Intégration des communes de Roquecor, Valeilles et St Amans en DSP

Opérations de désobstruction

	2020	2021
Nord du Lot	94	36
Brame	59	41
Nord de Marmande	27	5
Sud du Lot	15	14
Aiguillon	3	14
PSST Nord Séoune	10	14
Vianne	2	3
Buzet/Baise	2	1
Castelmoron	34	5
Fumélois		60
Total	246	193

Curage préventif (en km)

	2020	2021
Nord du Lot	35	4
Brame	9	4
Nord de Marmande	6	9
Sud du Lot	0	6
Aiguillon	3	1
PSST Nord Séoune	6	6
Vianne	2	2
Buzet/Baise	0	2
Castelmoron	2	2
Fumélois	/	12
Total en km	63	36

Passage caméra (en ml)

	2020	2021
Nord du Lot	25	400
Brame	775	798
Nord de Marmande	0	441
Sud du Lot	186	1 246
Aiguillon	15	0
PSST Nord Séoune	0	359
Vianne	0	0
Buzet/Baise	0	815
Castelmoron	0	0
Fumélois		1 755
Total en ml	1001	5 814

Diagnostic lors des ventes:



Suivi des contrôles de raccordement

Territoires	2020	2021
Nord du Lot	77	117
Brame	60	77
Nord de Marmande	37	27
Sud du lot	24	52
PSS T Nord Séoune	15	21
Vianne	3	7
Castelmoron	7	12
Buzet sur baïse	1	7
Fumélois		56
Total	224	376

29

Conformité des rejets aux Arrêtés Préfectoraux



Année	BR	NL	NM	SDL	Aiguillon	PSS T NS	Mas d'Agenais	Buzet	Castelmoron	Vianne	Fumélois
2020	93	77	100	100	100	100	Régie	0	100	100	
2021	100	100	100	100	100	100	Régie	0	100	100	93,9

- Fumel: STEP de Condezaygues (Problème de rejet dans le Lot), Saint Front sur Lémance Bonaguil (Problème odeur et process)

Qualité des rejets à améliorer sur les stations non conformes

31

Elimination des boues

- Boues extraites en Tonnes de Matières Sèches



	2020	2021
Nord du Lot	71	68
Brame	40	43
Nord de Marmande	4	0
Sud du Lot	84	25
Aiguillon	21	14
Penne St Sylvestre Tourron	18	18
Vianne	0	0
Castelmoron	0	0
Buzet sur baïse	83	0
Fumélois		96
Total	320	264

30

Filière d'élimination
100 % conforme
Station de compostage

AGUR:
VILLENEUVE SUR LOT (47)

VEOLIA:
DURANCE (47)

SAUR:
CASTELSARRASIN (82)



TOUJOURS POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

Contrôle Financier

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE)

Bilan AC	Castelmoron-sur-Lot	Vienne	Buzet/Baise
Charges	46 048 €	47 108 €	53 268 €
Produits	43 387 €	44 500 €	51 739 €
Bilan	-2 661 €	-2 608 €	-1 529 €

Bilan AC	Penne St Sylvestre Tournon Nord Séoune	Aiguillon	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot
Charges	501 481 €	338 127 €	4 539 615 €
Produits	507 412 €	343 846 €	4 089 504 €
Bilan	5 931 €	5 719 €	-450 111 €

Bilan AC	Fumélois
Charges	1 186 825 €
Produits	1 120 227 €
Bilan	-66 598 €



LE SERVICE PUBLIC DE L'**EAU**
PAR AGUR



• 34 •

Abonnement semestriel en € H.T.

	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot		51,70	
Clairac		46,00	
Miramont		50,00	
Trentels		40,00	
Aiguillon	26,00	31,10	16,4%
Castelmoron	18,74	19,18	2,3%
Buzet-sur-Baise	23,23	23,43	0,9%
Penne St Sylvestre	40,00	42,34	5,5%
Tournon	49,54	50,00	0,9%
Nord Séoune		51,00	
Vienne	26,44	27,22	2,9%
Fumélois		34,37	

■ Contrats avec RMDP

■ Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

• 34 •

Consommation en € H.T./m³

	01/01/2020	01/01/2021	%
Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot		1,66	
Clairac		1,30	
Miramont		1,38	
Trentels		1,38	
Aiguillon	1,4300	1,47	2,6%
Castelmoron	0,5725	0,59	2,3%
Buzet-sur-Baise	0,8914	0,90	0,8%
Penne St Sylvestre	1,3500	1,40	3,9%
Tournon	1,6529	1,65	-0,3%
Nord Séoune		1,60	
Vienne	0,7001	0,72	2,9%
Fumélois		1,71	

■ Contrats avec RMDP

■ Contrats avec une part délégataire et une part syndicale

• 35 •

Conclusions

- Bon entretien du patrimoine syndical
- Difficultés de mise en place sur les contrats de Agur et Saur
- Bonne qualité des rejets (sauf sur les installations prévues au renouvellement)
- Léger retard sur les programmes de renouvellement et investissement
- Difficulté de transfert des données clientèles et financières entre les différents délégataires

• 36 •

Bilan financier Eau et Assainissement



Territoires	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	Fumelois	TOTAL
Bilan AEP	72 784 €		72 784 €
Bilan AC		-66 598 €	-66 598 €
TOTAL	72 784 €	-66 598 €	6 186 €



• 37 •

Bilan financier Eau et Assainissement



Territoires	Penne St Sylvestre	Tournon	Sud De Marmande	Mas d'Agenais	Buzet-sur-Baise	Nord Séoune
Bilan AEP	-188 124 €	-29 522 €	-48 740 €	-47 900 €		22 320 €
Bilan AC					-1 529 €	
TOTAL	-188 124 €	-29 522 €	-48 740 €	-47 900 €	-1 529 €	22 320 €

Territoires	Clairac Castelmoron	Vianne	Damazan-Buzet	Castelmoron sur-Lot	Total
Bilan AEP	-97 944 €	-12 336 €	-27 080 €		-429 326 €
Bilan AC		-2 608 €		-2 661 €	-6 798 €
TOTAL	-97 944 €	-14 944 €	-27 080 €	-2 661 €	-436 124 €

• 39 •

Bilan financier Eau et Assainissement



Territoires	Bias Villeneuve/Lot	Penne St Sylvestre Tournon	Aiguillon	Brame, Nord Lot, Nord Marmande, Sud Lot	TOTAL
Bilan AEP	109 027 €		17 209 €		126 236 €
Bilan AC		5 931 €	5 719 €	-450 111 €	-438 461 €
TOTAL	109 027 €	5 931 €	22 928 €	-450 111 €	-312 225 €



• 38 •

